

Abattre le mur illégal en Palestine

Pendant que le gouvernement israélien transforme la bande de Gaza en une grande prison où il envoie régulièrement ses tanks et ses hélicoptères tirer sur la population civile, faisant des dizaines de morts et détruisant des centaines de maisons, en Cisjordanie, il continue de construire à un rythme accéléré un « Mur » qui, sous prétexte de sécurité, annexe une bonne partie du territoire de la Palestine occupée.

Le Mur est condamné par la Cour internationale de justice

Le 9 juillet 2004, la Cour internationale de justice a rendu un avis qui conclut que le Mur est contraire aux dispositions du droit international et qui a posé l'obligation pour Israël de cesser immédiatement la construction du Mur, de démanteler toutes les sections déjà érigées y compris à l'intérieur et sur le pourtour de Jérusalem-Est et de réparer tous les dommages causés par le Mur aux Palestiniens.

Le Mur est condamné par l'ONU

Le 20 juillet, l'Assemblée générale de l'ONU a exigé « qu'Israël, puissance occupante, s'acquitte de ses obligations juridiques telles qu'elles sont énoncées dans l'avis consultatif » ; et demande « à tous les Etats parties à la IVe Convention de Genève de faire respecter cette Convention par Israël... ». Pour sa part, le mouvement des 115 pays non alignés demande à ses membres d'appliquer des sanctions contre Israël.

... et le gouvernement israélien continue la construction du Mur !

Malgré cela, le gouvernement israélien entend continuer la construction du Mur dont il a déjà réalisé une tranche de 255 kilomètres (sur les 700 prévus) annexant 11,5% de la Cisjordanie.

La France peut agir

La France qui, avec les autres pays européens, a voté la résolution de l'ONU sur l'avis de la CIJ, doit elle aussi faire pression sur Israël pour faire appliquer le droit. Elle dispose, avec l'Union européenne, d'un moyen de pression efficace : la suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël, déjà recommandée par le Parlement Européen en avril 2002.

Tous dans la rue le samedi 13 novembre

En liaison avec les ONG palestiniennes sur l'environnement, les organisations du Collectif national pour une paix juste entre Palestiniens et Israéliens appellent à se mobiliser lors de la semaine internationale contre le Mur du 9 au 16 novembre :

- en participant aux délégations des différents pays européens qui se rendront à Bruxelles le 9 novembre pour être reçus par la Commission et par les parlementaires européens ;
- en se rassemblant partout en France le 13 novembre pour exiger du gouvernement français qu'il utilise les moyens dont il dispose pour faire respecter le droit international.

- **Application de l'avis de la CIJ**
- **Démantèlement du Mur**
- **Suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël tant qu'Israël ne se conformera pas à l'avis de la CIJ**
- **Fin de l'occupation**

Ne laissons pas embastiller un peuple

**Manifestons
le samedi 13 novembre**

14 h - Place de la Bastille

A l'appel de : Action citoyenne Palestine (ACP) - Les Alternatifs - Association pour la défense des droits de l'Homme au Maroc (ASDHOM) - Association France-Palestine-Solidarité (AFPS) - Association pour l'attribution des transactions financières et l'aide aux citoyens (ATTAC) - Association des travailleurs maghrébins de France (ATMF) - Campagne civile internationale pour la protection du peuple palestinien (CCIPPP) - Collectif des musulmans de France (CMF) - Comité Paix Palestine-Israël de Saint-Denis (CPPI) - Comité de vigilance pour une paix réelle au Proche-Orient (CVPR) - Coordination des comités Palestine d'Ile-de-France - Coordination des groupes femmes « Egalité » - Droits devant !! - Fédération syndicale unitaire (FSU) - Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives (FTCR) - Femmes en noir de Paris - Les Casques bleus citoyens (LCBC) - Ligue communiste révolutionnaire (LCR). Ligue des droits de l'Homme (LDH) - Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) - Mouvement de la paix - Parti communiste français (PCF) - Parti communiste des ouvriers de France (PCOF) - Union générale des étudiants de Palestine (GUPS) - Appel « Trop c'est trop » - Solidaires des Israéliens contre l'occupation (SICO) - Union juive française pour la paix (UJFP) - Union syndicale G10-Solidaires - Les Verts.